

Berne, le 26 avril 2024



Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern

Parti socialiste
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p.
3001 Berne

T 031 370 07 80

secretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date samedi 4 mai 2024
Heure de 10h15 à 13h30

Lieu, salle [Salle polyvalente](#)
Adresse Grand-Rue 21, 2607 Cortébert

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Rapport annuel 2023 (y compris le rapport de la CdG)

Chères camarades, chers camarades,

C'est avec grand plaisir que je vous convie au congrès de notre parti le 4 mai 2024.

Nous aurons de nombreux sujets importants à traiter. Après de longues années de discussion et grâce à l'énorme implication des personnes concernées et de la direction du parti, la gauche a réussi à s'unir dans le Jura bernois. La fédération régionale « PS Grand Chasseral » sera fondée le 3 mai, et nous souhaitons lui faire intégrer le PS du canton de Berne lors de notre congrès du 4 mai. Le PS Grand Chasseral comprend aussi bien les membres et les sections de l'ancien PSJB que les membres d'Ensemble Socialiste. Nous pourrions ainsi être unis dans la région pour défendre une politique de gauche et sociale. C'est un événement historique !

Nous déciderons aussi des consignes de vote pour les votations fédérales. Outre notre propre initiative d'allègement des primes, nous discuterons également de l'initiative du centre pour un frein aux coûts, « Pour la liberté et l'intégrité physique (STOP à la vaccination obligatoire) » et de la modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement (acte modificateur unique (Mantelerlass)).

Au nombre des affaires statutaires, il nous faudra approuver les comptes 2023 et le plan financier 2025-2027 ainsi que le montant des cotisations des membres 2024, et élire les membres du comité directeur et un nouveau membre au sein de la CdG.

Enfin, nous prendrons congé de notre secrétaire général du parti David Stampfli que nous remercions pour son travail tout au long de ces nombreuses années. Grâce à ses connaissances et à son énorme engagement, il a apporté son soutien au PS du canton de Berne lors d'innombrables campagnes de votation et d'élection, lors du développement, de la phase de collecte et de la campagne de notre initiative sur le congé parental, mais aussi à travers les stands de la BEA, les congrès du parti et la vie politique quotidienne. Sans oublier la direction de l'équipe du secrétariat du parti. Nous tenons à lui rendre hommage comme il se doit.

Nous sommes heureux d'accueillir dans l'équipe Michelle Hufschmid-Lim, qui a été élue nouvelle secrétaire du parti par le comité directeur fin 2023. Pour ma part, après avoir été secrétaire du parti pendant les neuf dernières années, j'assume désormais la fonction de secrétaire dirigeante du parti.

Je me réjouis de participer à un congrès qui promet d'être passionnant et riche en grands moments, et espère vous voir nombreux à Cortébert !

Avec nos salutations solidaires,



Zora Schindler

Secrétaire dirigeante du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), PS Queer du canton de Berne, les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

MESSAGE DE BIENVENUE DU PS ERGUËL

Bienvenue en terre d'Erguël

L'histoire de notre vallon commence en l'an 800 quand un moine nommé Imier a commencé à défricher les épaisses forêts qui recouvraient toute la vallée et cela aboutira notamment à la fondation de la ville de Saint-Imier.

Terre d'agriculture et d'industrie, notre région a toujours démontré une énergie certaine dans tous les secteurs. Il y a quelques siècles, le pays d'Erguël s'étendait jusqu'à Pieterlen dans le Seeland. Terre francophone ouverte au bilinguisme. Je m'arrête là car nous y passerions des jours à tout raconter.

Preuve actuelle de notre vivacité, notre congrès va entériner la création du Parti socialiste Grand Chasseral qui est la fusion de toutes les forces de gauche du Jura bernois, dans un souci d'efficacité et pour mettre fin à plus de 50 ans de discorde jurassienne.

Je vous remercie d'être venus faire le congrès chez nous et j'espère que vous y reviendrez. Notre section s'offre d'être vos guides pour découvrir notre région. Un merci tout particulier à nos jeunes qui ont pris en charge l'organisation de ce congrès.

Chères et chers camarades, je vous souhaite des débats enrichissants et constructifs. Les enjeux ne manquent pas pour notre gauche. Au boulot.

Aline Ruchonnet, présidente du Parti socialiste Erguël

Accès

Voir les horaires sous : <https://www.sbb.ch/de>

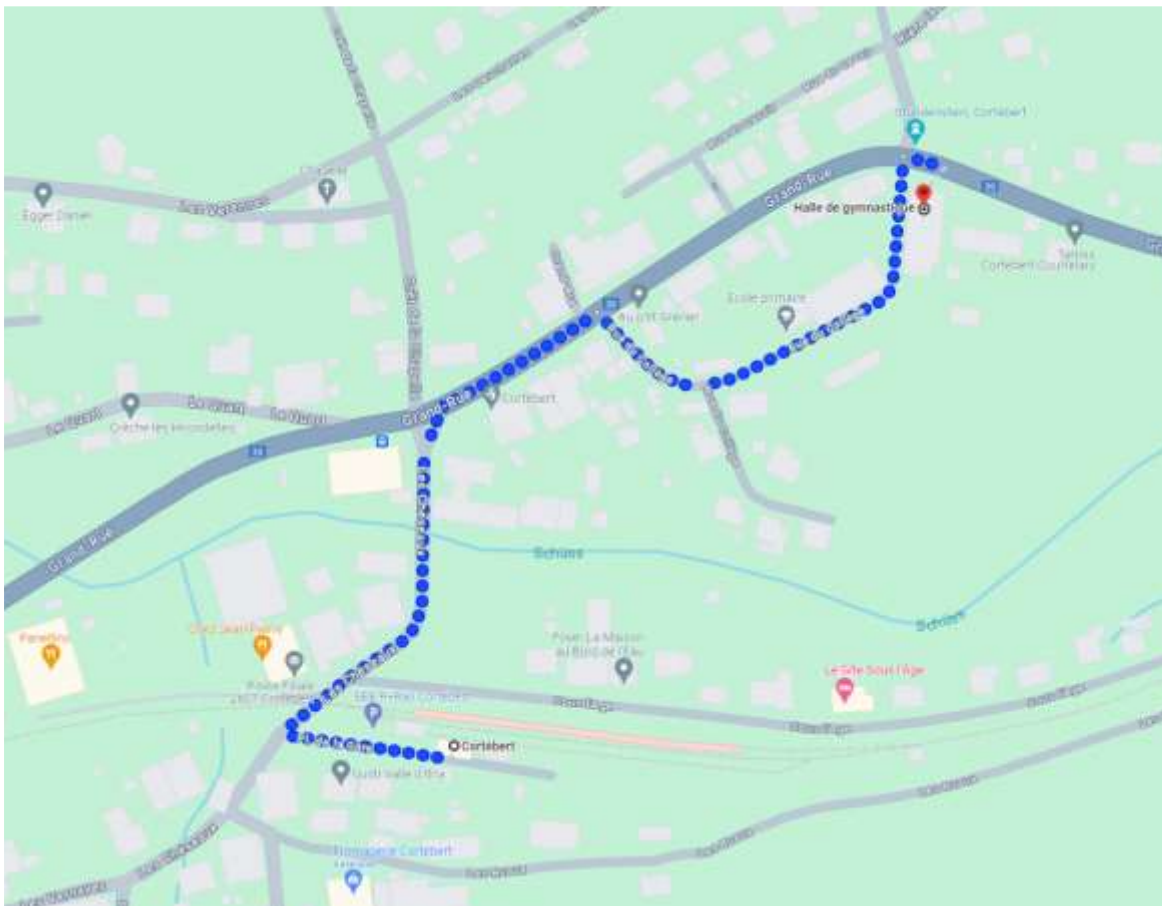
Voyage : de Berne à Cortébert

Dp Berne	08 h 12	voie 49 (IR 65 3329, direction : Biel/Bienne)
Arr Biel/Bienne	08 h 38	voie 7
Dp Biel/Bienne	09 h 02	avec le bus arrêt N (B 63020, direction : Reuchenette-Péry, gare)
Arr Reuchenette-Péry	09 h 27	
Dp Reuchenette-Péry	09 h 31	(R 41 7214, direction : La Chaux-de-Fonds)
Arr Cortébert	09 h 47	voie 1

Durée depuis Berne : 1 h 35 avec 2 changements

Remarque : En raison de travaux, le trafic ferroviaire est limité ce week-end-là sur la ligne Biel/Bienne-Sonceboz-Sombeval entre Biel/Bienne et Reuchenette-Péry en direction de Cortébert. **Il convient donc d'emprunter le bus de remplacement entre Bienne et Reuchenette-Péry.**

Parcours à pied depuis la gare Cortébert (env. 8 min.)



Depuis la gare de Cortébert

1. Sur la Place de la Gare, prendre à l'ouest en direction Les Chéseaux
2. Tourner à droite dans Les Chéseaux
3. Tourner à droite dans la Grand-Rue/Route 30
4. Tourner à droite dans la Rue du Collège
5. Tourner à droite dans la Grand-Rue/Route 30

La salle se trouve sur le côté droit, Grand-Rue 21, 2607 Cortébert

ORDRE DU JOUR

Heure	Points à l'ordre du jour
10 h 15	1. Ouverture et accueil de la coprésidence
	2. Élections pour le congrès <ul style="list-style-type: none"> ▪ Scrutateurs/trices ▪ Commission de vérification des mandats ▪ Bureau électoral ▪ Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3. Approbations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement du congrès ▪ Règlement des affaires ▪ Procès-verbal du congrès du 31.01.2014 (publié sur le site Web)
10 h 30	4. Personnel du secrétariat <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Départ de David Stampfli, secrétaire dirigeant du parti</i> ▪ <i>Présentation de Zora Schindler, secrétaire dirigeante du parti</i> ▪ <i>Présentation de Michelle Hufschmid-Lim, secrétaire du parti</i>
10 h 50	5. Fondation de la fédération régionale « PS Grand Chasseral » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Admission au sein du PS du canton de Berne
11 h 30	6. Consignes de vote en vue des votations du 09.06.2024 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement ▪ Initiative d'allègement des primes ▪ Initiative pour un frein aux coûts ▪ Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique (STOP à la vaccination obligatoire) »
12 h 15	7. Élection de renouvellement complet du comité directeur
12 h 30	8. Élection de renouvellement complet de la commission de gestion (CdG)
12 h 40	9. Finances <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de la commission de gestion ▪ Comptes annuels et bilan 2023 ▪ Plan financier 2025-2027 et fixation du montant des cotisations des membres
13 h 10	10. Résolutions
13 h 20	11. Divers
13 h 30	12. Clôture du congrès

RÈGLEMENT

1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Propositions

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un-e secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 5 : Fondation de la fédération régionale « PS Grand Chasseral »

Les partis socialistes du Jura bernois prévoient une fusion historique. Cette étape importante dans l'histoire du socialisme dans la région est un moment charnière, porté par la volonté de surmonter les divisions du passé et de construire un avenir solidaire et prospère pour la région.

Ces derniers temps, le Jura bernois a connu des échanges intenses entre les différentes formations socialistes. Depuis plus de trois ans, PS du canton de Berne a mené des « ateliers socialistes » et formé un groupe de travail, composé de représentants du Parti Socialiste du Jura bernois (PSJB), d'Ensemble Socialiste (ES), du PS du canton de Berne et du Parti Socialiste Romand (PSR). Le but principal de ce groupe consistait à trouver un terrain d'entente pour rassembler les forces socialistes de la région : le « Parti socialiste Grand Chasseral ». Pendant près d'un an, il a travaillé d'arrache-pied en de la fondation d'une nouvelle fédération régionale.

Cette fédération regroupera les deux organisations régionales PSJB (fédération régionale du PS du canton de Berne) et EN, et inclura toutes les sections actives dans le Jura bernois. Elle marquera la réunification historique des mouvements socialistes dans la région et constituera un grand pas en avant pour l'ensemble de la gauche, divisée jusqu'ici. Ce rassemblement promet de donner un nouvel élan et une nouvelle énergie à la lutte pour la justice sociale, le bien-être des personnes, l'égalité et la solidarité dans le Jura bernois.

Lors du congrès du 4 mai, nous souhaitons célébrer cette étape historique et bien sûr officialiser l'admission du PS Grand Chasseral au sein PS du canton de Berne.

Proposition du comité directeur : Admission de la fédération régionale « PS Grand Chasseral » au sein du PS du canton de Berne.

Point 6 : Consignes de vote en vue des votations du 09.06.2024

6.1 **Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement (acte modificateur unique)** (Mantelerlass)

L'acte modificateur unique (ou Mantelerlass) prévoit différentes mesures pour garantir l'approvisionnement suisse en électricité reposant sur des énergies renouvelables. Il doit poser les jalons d'un développement plus rapide de ce type d'énergies et de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

Le Conseil fédéral entend développer massivement les énergies renouvelables en Suisse afin d'éviter une pénurie d'électricité imminente. Les mesures définies dans l'acte modificateur unique doivent servir cet objectif. De plus, la procédure d'autorisation des projets de production d'énergies renouvelables sera accélérée.

En ce qui concerne les centrales éoliennes et solaires d'intérêt national, une nouvelle procédure d'approbation des plans concentrée serait prévue au niveau cantonal. Pour un projet donné, toutes les autorisations pourraient ainsi être obtenues en une seule procédure, dans un délai de six mois. Le Conseil fédéral entend ainsi éviter que l'autorisation ne soit contestée en plusieurs étapes, à chaque fois jusqu'au Tribunal fédéral.

Les cantons définiront également dans leurs plans directeurs des zones appropriées pour les parcs éoliens et le photovoltaïque ou des tronçons de cours d'eau pour les installations hydroélectriques. Dans de telles zones, les formalités relatives au plan directeur seraient alors superflues.

Comme une alliance a lancé avec succès un référendum contre l'acte modificateur, c'est maintenant au peuple de se prononcer sur le projet.

→ Proposition du comité directeur : voter oui

6.2 **Initiative d'allègement des primes**

L'initiative sur l'allègement des primes prévoit de plafonner les primes d'assurance maladie, lesquelles ne devront désormais pas dépasser 10 % du revenu disponible. À l'avenir, la Confédération prendra en charge les deux tiers et les cantons le tiers des dépenses, ce qui contribuera à soutenir ces derniers dans leurs efforts pour verser les réductions des primes. En outre, la réduction des primes est ainsi garantie aux assurés, puisque cette répartition des coûts évite qu'elle soit brusquement supprimée lorsque les finances cantonales sont dans le rouge ou que les cantons bourgeois prévoient une nouvelle série de coupes. Ce plafonnement ne profite pas seulement aux bas salaires, mais aussi aux moyens revenus.

Aujourd'hui, les assurés paient le prix que les lobbies des groupes pharmaceutiques et de l'industrie de la santé imposent pour faire valoir leurs intérêts. Ils ont jusqu'à présent empêché les politiques de maîtriser les coûts de la santé. Avec pour conséquence pour nous tous, des primes élevées. En cas d'acceptation de l'initiative, la pression de l'augmentation des coûts de la santé passera des assurés aux politiques. La Confédération et les cantons vont désormais être incités à enfin avancer sur les prix des médicaments et la pseudo-concurrence coûteuse entre les caisses.

→ Proposition du comité directeur : voter oui

6.3 Initiative pour un frein aux coûts

L'initiative pour un frein aux coûts oblige la Confédération à introduire un frein aux coûts dans l'assurance maladie obligatoire : avec les cantons, les caisses maladie et les fournisseurs de prestations médicales, elle doit veiller à ce que les coûts n'augmentent pas beaucoup plus que les salaires moyens et que la croissance de l'économie dans son ensemble.

Si dans les deux ans qui suivent l'acceptation de l'initiative, la croissance des coûts est supérieure à 20 % de la croissance des salaires et que les partenaires tarifaires n'ont pas pris de dispositions à ce moment-là, la Confédération et les cantons devront adopter des mesures de maîtrise des coûts. Ces mesures prendront effet l'année suivante. Ce sera au Parlement de définir dans la loi dans quelle mesure les coûts peuvent augmenter à plus long terme.

Le 24 février, l'assemblée des délégué-e-s du PS Suisse a décidé de voter non à cette initiative.

→ Proposition du comité directeur : voter non

6.4 Initiative populaire « **Pour la liberté et l'intégrité physique (STOP à la vaccination obligatoire)** »

L'initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique » vise à modifier la Constitution afin d'exclure l'obligation de vaccination et toute différenciation de la population en fonction de son statut vaccinal dans le cadre des mesures de lutte contre les maladies transmissibles. Les initiant-es veulent garantir qu'aucune obligation de vaccination ne puisse être imposée. L'initiative exige que le droit fondamental de chacun à l'intégrité physique et psychique ne puisse être limité par l'État que si la personne concernée y consent. Le texte de l'initiative dépasse donc largement le cadre de la vaccination. Un tel changement entraînerait une insécurité juridique dans de nombreux domaines de la société, tels que les poursuites pénales ou la protection des enfants et des adultes. Aujourd'hui déjà, personne n'est obligé de se faire vacciner.

Le 24 février, l'assemblée des délégués du PS Suisse a décidé de voter non à cette initiative.

→ Proposition du comité directeur : voter non

Point 7 : Élection de renouvellement complet du comité directeur

Lors du congrès du 4 mai, le comité directeur du PS du canton de Berne devra être réélu dans son ensemble.

Élection au comité directeur

Coprésident	Ueli Egger, Hünibach
Coprésidente	Anna Tanner, Biel/ Bienne
Vice-présidente	Maurane Riesen, La Neuveville
Vice-président	Michael Grossenbacher, Boll
Vice-présidente	Manuela Kocher Hirt, Worben
Représentante de la délégation	Flavia Wasserfallen, Berne
Représentante des Femmes socialistes	Clara Wyss, Berne
Représentante du PS 60+	Béatrice Stucki, Berne
Représentant-e de la JS	Siri Ryser (nouvelle)
Représentant du PS Migrant-e-s	Halua Pinto de Magalhães, Berne
Juriste	Cipriano Alvarez, Berne
Spécialiste « genre »	Jakub Walczak, Berne
Membres librement élus	Michael Aeschbacher, Berthoud Elisabeth Beck, St-Imier

Membres d'office du comité directeur :

Président du groupe	Stefan Jordi, Berne
Membres du Conseil-exécutif	Evi Allemann, Berne Christoph Ammann, Meiringen
Secrétaire du parti	Zora Schindler, Berne Michelle Hufschmid-Lim, Hinterkappelen

Élection complémentaire au comité directeur

Sebastian Rütty a annoncé sa démission du comité directeur à compter du congrès du 4 mai. Sebastian a été élu au comité directeur comme représentant de la JS lors du congrès du 29 mai 2021. Au cours de ces **trois dernières années, il s'est engagé dans les discussions** du comité directeur, notamment en adoptant le point de vue de notre parti des jeunes. Le comité directeur le remercie chaleureusement pour son engagement et lui souhaite une bonne continuation.

Pour succéder au siège vacant de la JS, la JS a proposé l'élection de Siri Ryser, Biel/Bienne.

Point 8 : Élections de renouvellement complet de la commission de gestion

Lors du congrès du 4 mai, la commission de gestion du PS du canton de Berne devra être réélue dans son ensemble.

Regina Fuhrer-Wyss a annoncé son retrait à fin 2023. Elle y représentait le groupe au Grand Conseil. Regina a été élue à la CdG lors du congrès du 2 mars 2016. Au cours de ces années, elle a apporté un soutien considérable au comité et au parti grâce à son engagement et à son expertise. Le comité directeur remercie chaleureusement Regina pour son engagement et lui souhaite une bonne continuation.

Lors de sa séance du 11 mars, le groupe a nommé Stefan Bütikofer, député au Grand Conseil de Lyss, comme candidat pour lui succéder. Il sera élu par le congrès.

Réélection

- Barbara Egger-Jenzer, depuis le 02.03.2022
- Martin Hefti, depuis le 01.11.2023
- Katrin Meister, depuis le 26.05.2019
- Angelika Neuhaus, depuis le 29.03.2017
- Tatiana Richard, depuis le 01.11.2023
- Martin Wiederkehr, depuis le 29.05.2021

A élire

- Stefan Bütikofer (nouvelle élection)

Point 9 : Finances

Compte de résultats du 01.01.2023 au 31.12.2023
(en comparaison des comptes 2022 et du budget 2023)

RECETTES	Comptes 22	Budget 23	Comptes 23
Contributions des membres	275'751.70	268'750.00	273'574.95
Redevances des élus	255'810.25	240'000.00	251'620.38
Contribution de solidarité	298'178.00	260'000.00	288'616.36
Groupe du Grand Conseil	133'125.00	108'800.00	108'800.00
Fundraising PSS	47'565.40	40'000.00	47'358.70
Total dépenses et produits de campagnes	48'484.10	52'000.00	62'292.95
Recettes financement électoral	40'061.90	60'000.00	59'000.00
Total des autres recettes	13'824.75	20'500.00	3'423.25
Total des recettes	1'112'801.10	1'050'050.00	1'094'686.59
DÉ-PENSES	Comptes 22	Budget 23	Comptes 23
Politique, campagnes	140'236.70	158'500.00	181'324.97
Élections	550'267.10	575'000.00	613'670.55
Appels aux dons	29'323.50	30'000.00	26'407.30
Apports(+)/dissolution(-) fonds	-170'000.00	-310'000.00	-300'000.00
Total des dépenses en personnel	442'300.40	466'500.00	433'403.60
Total administration	109'317.84	126'200.00	120'704.46
Total des autres dépenses	10'794.57	4'000.00	19'877.25
Total des dépenses	1'112'240.11	1'050'200.00	1'095'388.13
Bénéfice(+)/perte(-)	560.99	-150.00	-701.54

Commentaires sur les comptes 2023

Les comptes annuels 2023 clôturent avec une perte de CHF 701.54. Tant les recettes que les dépenses dépassent le budget. En raison de la nette amélioration des recettes, il est possible de prélever CHF 10'000 de moins sur le fonds électoral. Le fonds s'élève désormais à CHF 350'000 au 31.12.2023. Il convient de le renflouer en vue des prochaines élections 2026. Or, la planification financière indique qu'il dispose de moyens suffisants.

Les recettes issues des cotisations des membres sont stables. Nous devons toutefois maintenir nos efforts dans le recrutement et le suivi des membres. Les cotisations des membres représentent la base du financement de notre parti. La contribution de solidarité nous a permis d'engranger nettement plus d'argent que prévu. La collecte de fonds du PS Suisse s'est aussi déroulée mieux que prévu au budget. Les redevances des élu-e-s dépassent également les attentes, mais cela tient à des fluctuations normales. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous les élu-e-s de notre parti ainsi qu'aux nombreux donateur-trices, sans lesquels nous ne pourrions absolument pas accomplir notre travail politique ni effectuer nos campagnes électorales.

Les dépenses sont aussi supérieures au budget. Cela s'explique en grande partie par les élections fédérales 2023 et la campagne pour l'initiative pour un congé parental. Les charges de personnel ont été moins élevées en raison d'un changement et du stage non utilisé. Les autres charges sont conformes au budget.

Les comptes 2023 ont été révisés en date du 26 janvier 2024 par M. Stefan Andres de l'organe de révision Core Partner SA, qui recommande au congrès de les approuver.

Les comptes 2023 ont été révisés en date du 26 janvier 2024 par M. Stefan Andres de l'organe de révision Core Partner SA, qui recommande au congrès de les approuver.

David Stampfli, secrétaire du parti (jusqu'29.02.2024)

Bilan au 31 décembre 2023
(en comparaison avec 2022)

	2022		2023	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Liquidités	912'879.19		590'878.82	
Créances contre sections	56'281.05		33'263.85	
Autres créances	3'643.30		62'826.25	
Ducroire	0.00		-10'000.00	
Actifs transitoires	35'607.40		21'527.85	
Réserves de marchandises	1.00		1.00	
Actifs corporels	1.00		1.00	
Valeurs	2'000.00		2'000.00	
Total des actifs	1'010'412.94		700'498.77	
Passifs				
Créditeurs		-637.40		27'877.12
Passifs transitoires		48'114.45		11'887.30
Provisions		0.00		0.00
Fds dév. parti & Affaires sociales		99'843.21		98'343.21
Fonds électoral		650'000.00		350'000.00
Report à nouveau		212'531.69		213'092.68
Résultat		560.99		-701.54
Total des passifs		1'010'412.94		700'498.77

Proposition du comité directeur :

- Adoption des comptes annuels 2023
- Approbation du bilan au 31 décembre 2023

Plan financier 2025-2027 et fixation du montant des cotisations des membres

RECETTES	Comptes 23	Plan 25	Plan 26	Plan 27
Contributions des membres	273'574.95	268'750.00	268'750.00	268'750.00
Redevances des élus	251'620.38	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Contribution de solidarité	288'616.36	270'000.00	270'000.00	270'000.00
Groupe du Grand Conseil	108'800.00	108'800.00	108'800.00	108'800.00
Fundraising PSS	47'328.70	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Total dépenses et produits de campagnes	62'292.95	27'000.00	27'000.00	27'000.00
Recettes financement électoral	59'000.00	0.00	40'000.00	63'000.00
Total des autres recettes	3'423.25	10'500.00	10'500.00	10'500.00
Total des recettes	1'094'686.59	965'050.00	1'005'050.00	1'028'050.00
DÉPENSES	Comptes 23	Plan 25	Plan 26	Plan 27
Politique, campagnes	181'324.97	155'500.00	155'500.00	155'500.00
Élections	613'670.55	50'000.00	450'000.00	500'000.00
Appels aux dons	26'407.30	27'000.00	27'000.00	27'000.00
Apports(+)/dissolution(-) fonds	-300'000.00	150'000.00	-210'000.00	-240'000.00
Total des dépenses en personnel	433'403.60	457'000.00	458'000.00	459'000.00
Total administration	120'704.46	117'200.00	117'200.00	117'200.00
Total des autres dépenses	19'877.25	6'500.00	6'500.00	6'500.00
Total des dépenses	1'095'388.13	963'200.00	1'004'200.00	1'025'200.00
Bénéfice(+)/perte(-)	-701.54	1'850.00	850.00	2'850.00

Le plan financier présente un budget équilibré pour la période de planification 2025-2027. Il n'y a pas grand changement par rapport aux comptes 2023. Des réserves suffisantes ont pu être planifiées dans le fonds électoral pour les prochaines élections. Les cotisations cantonales restent fixées à CHF 43. – par an. Dans l'ensemble, notre situation financière peut toujours être considérée comme bonne.

Proposition du comité directeur :

- Pas de changement pour les cotisations des membres du parti cantonal, qui restent fixées à CHF 43. –/an
- Adoption du plan financier 2025-2027
- Décharge aux organes dirigeants